Wiltz
Capitale des Ardennes

Wiltz, le 30 juin 2026

AVIS

Conformément à l'article 10 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public par affichage à la maison communale que la demande suivante a été présentée au Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité (administration de l'environnement) en date du 25 juin 2026 en vue d'obtenir l'autorisation afférente :

Etablissement/Requérant :	Le Fonds du Logement
Objet :	exploitation d'un parking couvert
Emplacement :	Bei der Gierwerei à Wiltz

Le Bourgmestre,

La Secrétaire,

Commune de Wiltz
Administration communale • Service Technique• Romaine Majerus• Grand-Rue 2 • L-9530 Wiltz
BP 60 • L-9501 Wiltz • Tél.: (+352) 95 99 39 33 • Fax: (+352) 95 72 05 • E-mail: romaine.majerus@wiltz.lu